

Francophonies d'Amérique



Présentation

Paul Dubé

Number 13, Summer 2002

Francophonies et résistance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005244ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005244ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dubé, P. (2002). Présentation. *Francophonies d'Amérique*, (13), 1–6.
<https://doi.org/10.7202/1005244ar>

PRÉSENTATION

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Paul Dubé
Université de l'Alberta

« Francophonies et résistance » : voilà sans nul doute une thématique bien connue dans le vécu et le discours en Amérique française ! En fait, d'aucuns diraient que ces deux vocables ont atteint au fil de l'histoire un sens et une valeur synonymiques. On pourrait presque avancer que le *Robert historique de la langue française* (1992), par l'évolution et le cheminement sémantique qu'il dénote pour le mot « résistance », semble, comme dans un clin d'œil, l'incarner dans l'histoire de la francophonie nord-américaine depuis son arrivée sur le territoire d'outre-mer. Le mot désigne dans sa première acception, le fait, pour une chose matérielle, « de s'opposer à l'action d'un agent extérieur et la capacité de conserver son intégrité sous l'effet des causes de destruction ». Plus tard, ayant évolué, le mot « sert à caractériser une force, dans la mesure où elle s'oppose à une autre force et à la qualité des êtres vivants capables de subir sans dommages des atteintes diverses ». Au XVI^e siècle, curieuse coïncidence, il prend une valeur politique, « s'appliquant au fait de tenir tête à une autorité établie, à une limitation de sa liberté [...] ». On pourrait ainsi continuer à lui faire exprimer en filigrane notre histoire comme pour l'exemple du sens accordé en 1791 (l'année de l'Acte constitutionnel, cette première reconnaissance – trop souvent bafouée – de la dualité canadienne enchâssée dans un document) : « Le sens politique a donné sous la Révolution l'expression *droit de résistance à l'oppression* » (p. 1782). Et ainsi de suite...

Comme l'« agent extérieur » s'est métamorphosé dans l'histoire, de l'implacable dureté des éléments des débuts aux assauts de la contemporaine modernité/postmodernité socio-culturelle envahissante, en passant par les nombreuses confrontations politiques qui s'échelonnent sur plus de deux siècles, ainsi de la résistance qui garde néanmoins sa grande actualité et sa nécessité : ce n'est ni un thème dépassé ni éculé, car, en tant que minorités – à différents degrés – sur la presque totalité du territoire de l'Amérique du Nord, les communautés francophones sont ontologiquement condamnées à résister

pour survivre. Malgré la reconnaissance qui se traduit en réseaux institutionnels bien développés et les gains réels des derniers vingt ans, elles restent menacées et fragilisées même si les conditions d'existence et les facteurs menaçants ont changé de lieux et de modes. Et si la résistance a pris et prend encore des formes ataviques que quelques-uns de nos collaborateurs et nos collaboratrices recensent et dévoilent, d'autres participent au discours de résistance de perspectives et de « voix alternantes ».

Les études publiées dans ce numéro de *Francophonies d'Amérique* font état de multiples formes de résistance suivant les pistes de réflexion élaborées par notre collègue Raoul Boudreau, concepteur et définisseur de la thématique, et dont les collaborateurs et les collaboratrices se sont inspirés pour orienter leur recherche.

Il nous paraît pertinent pour ce numéro spécial sur la résistance de l'avoir en quelque sorte incarné dans notre « Portrait d'auteur », en la personne de l'auteur /dramaturge franco-américain, Grégoire Chabot, né au Massachusetts. Dans sa présentation de l'auteur, Leslie Choquette montre que malgré la situation précaire qui prévaut dans cet ancien fief de la francophonie américaine, Chabot porte un regard de survivance devant lui, de façon à « être franco et américain », suivant l'exemple du Québec. En fait, dit-elle, « Chabot s'insurge [...] contre l'idéologie de la survivance, cette vision axée sur le passé qui a dominé le discours littéraire franco-américain pendant plus d'un siècle. Ne vouloir que conserver, maintenir, perpétuer, préserver, c'est refuser la vraie vie en faveur de la seule survie et se consigner en fin de compte à l'oubli. C'est se contenter, comme il le dit de façon inoubliable dans un de ses essais, du "bonheur de mourir EN FRANÇAIS !!!" ». On trouvera cette interview dans la deuxième partie.

À tout seigneur, tout honneur ! Qui de mieux, en effet, dans une première partie placée en exergue, que le renommé Réal Allard de l'Université de Moncton pour lancer la réflexion, en nous offrant son « exploration théorique et analyse du phénomène (la "résistance en milieu minoritaire") à partir du vécu langagier et du développement psycholangagier », ce qui suppose à partir de l'empire du présent un regard décidément tourné vers l'avenir mais porté par une réflexion nourrie par une kyrielle d'études qu'il mène depuis de nombreuses années au sein des communautés francophones. Il est uniquement équipé et positionné pour apprécier la valeur et la pertinence des schèmes théoriques proposés afin d'identifier, d'une part, les « manifestations de résistance » et les « facteurs qui contribuent aux stratégies de résistance » ; et, d'autre part, pour suggérer des « pistes pour un paradigme interventionniste » étant donné la conjoncture particulière pour la francophonie minoritaire dans nos sociétés actuelles.

Francophonies d'Amérique maintient encore dans ce volume son travail de défrichage et de réflexion suivant les quatre grandes régions de cette franco-

phonie nord-américaine, présentée cette année dans l'ordre suivant : l'Acadie, les États-Unis et la Caraïbe (du nouveau), l'Ontario et l'Ouest canadien. Dès cette première partie, l'Acadie nous offre de la thématique des exemples puisés en littérature et ailleurs, soulignant que la sempiternelle question identitaire n'est pas l'unique préoccupation de nos communautés.

Dans un premier texte, Stathoula Paleshi expose l'ambivalence de France Daigle envers l'Acadie, son désir de dépasser les stéréotypes du mythe et de l'histoire, mais qui en conserve néanmoins une profonde expérience, enracinée comme elle l'est dans l'imaginaire maritime associé à l'identité acadienne. Paleshi nous montre comment Daigle « suscite les aspects polysémiques, hybrides, morcelés de l'existence contemporaine et s'obstine à rechercher, à poursuivre et à démêler les pistes contradictoires de la réalité », et finit par « acquiescer à la culture acadienne moderne ».

« C'est en se racontant, en tirant le passé de l'oubli, que le chroniqueur d'Acadie se recrée sa patrie perdue » suggère, de son côté, Micheline Bourbeau-Walker, dans son étude intitulée : « La patrie littéraire : errance et résistance ». Celle-ci reprend à cent ans de distance l'entreprise des Garneau, Crémazie et de Gaspé, ces « exilés » canadiens dont les textes issus de la patrie littéraire canadienne sont juxtaposés ici à la « contemporaine, monumentale et acadienne *Pélagie-la-Charrette* », opérant ainsi le palimpseste qui permet de mieux retracer « le cheminement de l'exilé qui, au fil du récit, du mythe, retrouve sinon un territoire du moins une identité... ».

Le titre même de l'article d'Omer Chouinard nous éloigne des sentiers battus relatifs au traitement habituel du thème : « Les enjeux des résistances de la société acadienne : réflexions sur des demandes citoyennes en Acadie du Nouveau-Brunswick ». Dans la foulée du néo-libéralisme, qui rattache trop au marché et détache l'État de certaines responsabilités acquises dans une autre ère de participation collective, naissent des mouvements sociaux comme le Front commun de justice sociale (FCJS). Ceux-ci, explique Chouinard, parlent de « revendications particulières à la société acadienne », la dépassant, cependant, vers l'intérêt général et local. Notre collègue signale ainsi l'existence de ces mouvements en Acadie, bien loin, semble-t-il, des revendications identitaires typiques d'une communauté désormais préoccupée par toutes les problématiques de nos sociétés contemporaines.

Pour ce qui est des États-Unis et de la Caraïbe : avec le « Portrait d'auteur », deux autres études y représentent chacune les deux lieux identifiés ci-dessus. Le premier, celui de Damien-Claude Bélanger, définit bien par son titre un sujet qui ne devrait pas surprendre dans le contexte : « L'abbé Lionel Groulx et la survivance franco-américaine ». L'auteur étudie les projets formulés par le chanoine pour promouvoir la survivance franco-américaine. On retrouve évidemment la pensée groulxiste déployée suivant les thèmes habituels qui comprennent la vision volontariste du projet de survivance, le besoin d'une élite qui se prolonge par un appel au chef, et son idée que les minorités restent des avant-postes ayant un rôle déterminant et symbolique pour le foyer territorial de la nation québécoise. On peut suivre de 1922 à 1953 les difficultés croissan-

tes de la Franco-Américanie à résister, phénomène que Groulx voudrait développer en « idéal mobilisateur » pour l'unité de la « race » et le renforcement de la vie française au Québec.

« Les voix alternantes : le tambour africain comme voix de résistance dans la littérature francophone de la Caraïbe » donne parfaitement les paramètres de l'étude de Frances Santiago Torres des œuvres de Simone Schwartz-Bart surtout, mais avec des références à celles de Jacques Stéphane Alexis, Jean-Louis Baghio'o et Daniel Maximin. « Instrument de préservation et de continuité de l'héritage africain » dans la région de la Caraïbe, la voix du tambour qui « remplace parfois la voix humaine, là où celle-ci n'est pas entendue ou exprimée » représente aussi l'« intégration dans la réalité carabéenne ». En plus d'être aussi une « voix alternante qui unit par son dialogue le passé et le présent de ces personnages antillais », le tambour dénote une « pulsion vers l'avenir ». Il faut voir comment les auteurs évoqués créent ce « langage tambouriné », le désir qui s'y manifeste, l'« intention historique de mémorisation et de résistance » qui s'y déploie...

L'Ontario nous offre un éventail de perspectives disparates pour cerner différentes formes de résistance. Dans un premier temps, François Paré nous fait découvrir justement une forme rarement associée à cette problématique. En effet, le livre d'artiste *Blancs, gris et noirceurs* de Gilles Lacombe lui fournit matière à étudier « résistance et transdisciplinarité », où il interroge « cette catégorie particulière du "livre d'artiste", en tant que résistance non seulement aux mécanismes de production et de consommation du livre, mais aussi aux codes hégémoniques de la représentation dont le fondement est justement l'écrit imprimé ». Paré nous présente une œuvre remarquable, annonce-t-il, « tant par son rejet catégorique de la mécanisation du livre que par la qualité exceptionnelle de l'agencement du texte calligraphié et du dessin au fusain » dans le cadre de « conditions institutionnelles propres aux sociétés linguistiquement minoritaires », cela chez un auteur dont « l'intermédialité – (la « rencontre de deux pratiques signifiantes à l'intérieur d'une seule œuvre ») – [...] permet, par un agencement inusité des pratiques signifiantes, de produire quelque chose d'inédit, de penser autrement la pensée elle-même ».

Gilles Paquet nous lance dans la grande actualité en nous proposant une réflexion inédite – du moins pour ceux/celles qui suivent le dossier de loin – sur la question de l'hôpital Montfort. D'entrée de jeu, l'auteur s'attaque aux tenants du discours « linéaire et déclaratif » construit, dit-il, sur « des postulats simplistes et abusifs » dont le sociologue Roger Bernard, dans son « écrit polémique » *À la défense de Montfort*, est le meilleur et plus fervent représentant. Paquet défonce les « fondements friables » de l'argumentation, dont le refus du compromis politique qui fait basculer dans le manichéisme l'application dans l'absolu des droits linguistiques. Pour régler le contentieux, il est d'autres pistes prometteuses qui s'inscrivent dans le réel d'une situation complexe et dont la capacité de résistance risque d'être nettement plus efficace parce qu'elles procéderaient d'un « mode de connaissance et d'intelligence pratique que les Grecs nomment la mètis... ».

Michel Bock, pour sa part, faisant écho à l'article de Bélanger, étudie les interventions de Lionel Groulx dans la crise du Règlement XVII en Ontario, événement de première importance dans le « parcours intellectuel » du chanoine, et déterminant pour le développement et le raffinement de l'idéologie nationaliste groulxiste. Car, au-delà de la portée épique de cette lutte pour la survivance, Groulx y perçoit le réveil de la nation, l'occasion par excellence d'une prise de conscience collective de la menace planant sur l'Amérique française, dont son foyer national, le Québec. En somme, Groulx considère le Règlement XVII « comme un événement salutaire, voulu par la Providence et devant pousser les Canadiens français d'un bout à l'autre du pays à une plus grande solidarité nationale ».

Les trois textes se penchant sur la thématique de la résistance dans l'Ouest canadien témoignent encore une fois de la pluralité d'approches et de perspectives de nos chercheurs et chercheuses. Glen Campbell montre les différentes pratiques, formes, figures et discours de résistance dans la poésie de Louis Riel. Il y cerne trois stratégies – « condamnation, ridicule et menaces » – dont le crescendo ascendant de vitupération suit le parcours politique que Riel a subi, et au cours duquel il met sa plume au service de la cause métisse et canadienne-française.

Claude Couture et Denis Perreux, de leur côté, reprennent une discussion amorcée dans un numéro précédent pour démontrer qu'il n'y a pas qu'une façon de s'insérer dans la logique et la rupture postcoloniales. En principe, il s'agit d'un rapport entre un groupe de race blanche et un autre de race différente. Or, en redéfinissant les catégories de colonisé et de colonisateur – « dans une perspective plus large d'hégémonie culturelle » –, il est possible d'appliquer avec des résultats révélateurs et bénéfiques, le paradigme postcolonial qui permet de retracer des pratiques discursives – historiographiques – qui contribuent au maintien du discours d'assimilation, mais qui semblent contredites par les « faits » et « lois » démolinguistiques.

Pouvions-nous parler de résistance sans faire appel à un témoignage qui rende compte du phénomène vécu autrement aujourd'hui, pertinent aussi en tant qu'il incarne la nouvelle composition de nos sociétés métissées ? « La francophonie multiculturelle albertaine : mythe ou réalité ? » nous transporte par la voix de Dulari Prithipaul au sein de cette communauté doublement minorisée qui a dû s'organiser justement pour résister à la perte de sa particularité culturelle dont un des éléments lui permet de rejoindre la francophonie dite officielle et de « combattre » à ses côtés. Le double défi reste de taille, y compris dans son rapport avec la francophonie locale – qui devrait en quelque sorte être naturel –, mais où subsistent encore ici de vieilles habitudes essentialistes, sans compter certaines lois qui favorisent des politiques d'exclusion...

Bonnes lectures à tous et toutes et que le dialogue se poursuive...

Je tiens à remercier les membres du Comité de lecture qui ont prêté leur concours et leurs grande assiduité et compétence à l'évaluation des dossiers. Il n'est pas toujours facile de respecter les échéances dans le volume de travail qui leur est imposé, mais ils et elles s'en sont acquittés avec brio (et sans rechigner). Un merci spécial à Georges Bélanger qui continue chaque année à s'occuper avec diligence de l'important dossier des recensions, ainsi qu'à Monique Parisien-Légaré qui, comme secrétaire au CRCCF, contribue énormément dans tout ce qui a trait à la mise en forme des textes.

Deux personnes méritent une attention particulière dans le palmarès des remerciements. France Beauregard, d'abord, continue en sa qualité de secrétaire de rédaction non seulement à assumer une quantité de travail exceptionnelle, mais à y apporter une grande rigueur et compétence ; elle a été encore pour ce numéro d'une aide et d'une efficacité exemplaires. Des remerciements très chaleureux sont adressés à Lorraine Albert de l'Université d'Ottawa, la responsable, depuis la création de la revue, de la catégorie « Publications récentes et thèses soutenues ». Madame Albert nous quitte après douze numéros d'une collaboration précieuse et essentielle à la diffusion de la vie intellectuelle en francophonie d'Amérique ; qu'elle soit reconnue et remerciée ici pour un travail difficile – jamais terminé – qu'elle a su mener avec maestria.